

Charte d'engagements de la Fédération Française des Diabétiques envers ses bienfaiteurs

Vos héritiers réservataires et vos proches sont prioritaires.

1. **Nous respectons votre rythme.** Nous parler de votre projet de transmission est sans engagement de votre part et vous pouvez changer d'avis à tout moment.
2. **Nous sommes fiers de vous compter parmi les personnes qui ont l'intention de léguer** ou de transmettre un patrimoine à la Fédération. Vous connaître nous permettra de vous exprimer notre reconnaissance.
3. **Nous sommes disponibles, à votre écoute et empathiques.** Nous accueillons toutes vos questions avec plaisir et bienveillance.
4. **Nous respectons votre intimité.** Votre testament et les informations concernant votre héritage sont confidentiels et personnels. Si vous choisissez de nous confier des informations sur votre héritage, nous les conserverons en sécurité, en toute confidentialité et dans les règles du Règlement général sur la protection des données (RGPD).
5. **Nous sommes garants du respect des volontés exprimées dans votre testament.**
6. **Nous sommes transparents** sur nos missions, nos actions et l'utilisation des fonds reçus. Nous répondrons avec rigueur et précision à toutes les questions que vous pourriez avoir.
7. **Nous vous accompagnons avec intégrité** dans vos démarches.